

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CHARMES LA COTE
Séance du 09 août 2017**

L'an deux mille dix-sept, le neuf Août à dix-huit heures, les membres du conseil municipal de CHARMES-LA-COTE, se sont réunis dans la salle de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L. 2122-7 et L. 2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

La convocation a été faite le 03 août 2017, le présent procès-verbal a été affiché et rendu exécutoire le 31 août 2017

Étaient présents :

Messieurs les conseillers municipaux : Régis TURCHETTO, Christophe Chatillon

Mesdames les conseillères municipales : Catherine LEJARS-GROS, Marie-Thérèse FLEUROT, Patricia MASCI,

Etaient excusé(e)s

Jérôme DECORNY, Jérôme MICHEL, Rémi ADAM, Jean-Luc STAROSSE,

THIEBAUT Eric ayant donné procuration à Christophe CHATILLON,

Le Conseil Municipal a décidé par vote à mains levées et a choisi à l'unanimité pour secrétaire : Monsieur Catherine LEJARS-GROS

Monsieur l'adjoint au Maire demande à l'ensemble du conseil municipal s'il a des observations sur le compte rendu de la dernière réunion du conseil municipal. Aucune observation n'est faite, le compte rendu du 30 juin 2017 est accepté à l'unanimité

2017-023– Validation Gros Œuvre

Vu la proposition du maître d'œuvre, concernant la réalisation du gros œuvre,
Vu la décision de la CAO,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

- VALIDE l'offre de HCT SARL pour un montant de 73 277,40 € H.T. soit 87 932,88 € TTC
- AUTORISE monsieur le maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier

2017-024 – Demande de subvention au titre de la DETR pour les travaux de rénovation de la mairie

Monsieur Christophe CHATILLON informe les membres du conseil municipal que les travaux de rénovation de la mairie seront réalisés dans le cadre de la mise en accessibilité des bâtiments à l'ensemble du public.

Il précise qu'une demande de subvention au titre de la DETR sera déposée auprès des services de l'ETAT dans le cadre de la mise en accessibilité des bâtiments publics.

Le montant des travaux s'élève à 6 200€ H.T.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

- DEPOSE une demande de subvention au titre de la DETR pour les travaux de rénovation de la mairie dans le cadre de la mise en accessibilité des bâtiments publics
- AUTORISE monsieur le maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier

2017-025 – Demande de subvention au titre des amendes de police pour le cheminement rue du Progrès

Monsieur Christophe CHATILLON informe les membres du conseil municipal que suite à plusieurs réunions d'un groupe de travail menant une réflexion sur le cheminement piétonnier rue du progrès, des devis ont été demandés afin de mettre en place une signalisation horizontale et verticale.

Il précise qu'une demande de subvention au titre des amendes de police sera déposée auprès des services du département pour un montant global des travaux de 35 527 € H.T.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

- DEPOSE une demande de subvention au titre des amendes de polices dans le cadre de la mise en place d'un cheminement piétonnier rue du Progrès,
- AUTORISE monsieur le maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier

2017-026 – Choix du coordonnateur communal

Monsieur Christophe CHATILLON informe les membres du conseil municipal que l'INSEE demande que soit nommé un coordonnateur communal qui sera responsable de la préparation puis de la réalisation de la collecte du recensement qui aura lieu début 2018.

Il précise que madame FLEUROT soit nommée.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

- NOMME madame Marie-Thérèse FLEUROT, coordonnateur communal pour le recensement qui aura lieu en 2018.
- AUTORISE monsieur le maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier

2017-027 – Demande de subvention au titre du Contrat Territoires Solidaires pour la rénovation de la mairie

Monsieur Christophe CHATILLON informe les membres du conseil municipal que les travaux de rénovation de la mairie seront réalisés dans le cadre de la mise en accessibilité des bâtiments à l'ensemble du public.

Il précise qu'une demande de subvention au titre du CTS (Contrat Territoires Solidaires) sera déposée auprès des services du Département dans le cadre de la mise en accessibilité des bâtiments publics.

Le montant des travaux s'élève à 6 200€ H.T.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

DEPOSE une demande de subvention au titre du CTS pour les travaux de rénovation de la mairie dans le cadre de la mise en accessibilité des bâtiments publics

AUTORISE monsieur le maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier

Informations :

Questions diverses

Fin de séance 20 h 30

Ordre du jour de la séance du 09 août 2017 :

- 2017-023 Validation du gros œuvre
- 2017-024 Demande de subvention au titre de la DETR pour la rénovation de la mairie
- 2017-025 Demande de subvention au titre des amendes de police pour le cheminement rue du Progrès
- 2017-026 Choix du coordonateur communal
- 2017-027 Demande de subvention au titre du Contrat Territoires Solidaires pour la rénovation de la mairie

Signatures :

Rémi ADAM	absent
Christophe CHATILLON	
Jérôme DECORNY	absent
FLEUROT Marie-Thérèse	
Catherine LEJARS-GROS	
Patricia MASCI	
Jérôme MICHEL	absent
Jean-Luc STAROSSE	absent
Eric THIEBAUT	Ayant donné procuration à Christophe CHATILLON
Régis TURCHETTO	